

Délibération n°2025/22 du 2 octobre 2025

Objet : Composition du comité stratégique : évolution suite à la nomination d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'administration de l'AFPA, sur proposition de son Président,

Vu le code du travail, notamment son article R. 5315-5 ;

Après en avoir délibéré le 2 octobre 2025, décide :

Article I

Un nouvel administrateur participera au comité stratégique, suite à sa nomination :

- Olivier DUFREIX, en remplacement de Paul DEJEAN DE LA BATIE.

Article II

Le Directeur général assure l'exécution de la présente délibération.

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Marie Marx